



Intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général  
de la Seine-Saint-Denis du 28 novembre 2006

BILAN ET PERSPECTIVES DES INITIATIVES DEPARTEMENTALES

Monsieur le Président,

Sur ce sujet, vous avez le don de souffler le chaud et le froid. Pour résumer, on peut dire que quand cela va mieux, c'est grâce à vous, et quand cela empire, le Gouvernement est le fautif.

En tout cas, de votre document sur le bilan et perspectives des initiatives départementales, je préfère ne retenir que la seconde partie. Vous énumérez les actions en faveur du développement économique et de la formation que vous avez mises en place. On ne peut nier que vous avez mis en place plusieurs structures pour favoriser le développement économique, donc l'emploi.

Toutefois, on peut aller beaucoup plus loin. Je vais vous présenter les idées auxquelles j'ai pensé. Le Conseil général pourrait créer une structure de pépinière d'entreprises permettant aux personnes de tester leurs idées ou brevets avant de créer leur entreprise. C'est en général un épisode coûteux, qui freine les velléités de création. La pépinière pourrait offrir des locaux à prix dérisoire ou gratuit dans le cas où les embauches seraient faites en Seine Saint-Denis. Elle pourrait aussi offrir les services de secrétariat, Internet, téléphone et fax afin de faciliter le démarrage de l'entreprise. La préparation du projet, le montage financier, l'accès aux capitaux à risques, la formation pourraient faire partie des services offerts.

Sur un autre registre et pour les aides à l'immobilier d'entreprise, vous pourriez proposer des prêts sans intérêts, ainsi que les subventions directes et non pas par le biais d'associations intermédiaires tel que Ludovic Toro le démontrait, en échange de l'embauche de Sequano-dionysiens. Vous pourriez intervenir dans le capital des entreprises locales afin d'augmenter leurs fonds propres et contribuer ainsi au développement économique et à la création d'emplois, on est proche du capital à risques.

Au même titre qu'il existe le guichet unique de la Maison du handicap, il pourrait exister un guichet unique des créateurs d'emplois afin de favoriser le développement de l'emploi dans notre département.

J'aimerais aussi intervenir sur l'image de notre département. Vous vous plaignez et à juste titre, de l'image déplorable de notre département colportée notamment par les médias. Il est certain que beaucoup sont heureux

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





d'habiter en Seine Saint-Denis qui recèle de nombreux atouts avec des personnes ayant envie d'y travailler, un tissu d'entreprises très riche, et des moyens de communication développés. Votre volonté de changer l'image de notre département ne se lit pas dans votre communication ni dans les discours liminaires du président ou du vice-président. L'argent que vous avez consacré dans votre propagande a stigmatisé les Sequano-dyonisiens sur le soi-disant désengagement de l'Etat. Les panneaux publicitaires, les distributions, tout cet argent aurait pu être consacré à attirer les entreprises par des messages optimistes, volontaires, en décrivant ce que la Seine Saint-Denis a de mieux à proposer.

Vous pourriez monter un plan de communication à destination du grand public et des entreprises, destiné à valoriser notre département et sa volonté d'aider ceux qui amènent l'emploi.

Je me souviens d'une campagne de publicité organisée par le Lot-et-Garonne qui avait marqué les esprits et disait : « Vous avez 15 jours pour quitter Paris ». Elle avait pour but d'attirer les entreprises. Une dizaine de milliers de contacts avait pu être nouée. Pourquoi pas : « La Seine Saint-Denis vous ouvre les bras » ou « Rendez-vous dans un département riche ». Il faut une communication qui attire, et non qui repousse.

La première partie de votre document est à ce titre encore représentative de ce que l'on n'a plus envie de voir, de ce qui peut repousser les créateurs d'emploi. Je vous cite : « Avoir un emploi est un droit absolu et non une chance octroyée par la loi du profit ». Le MEDEF, le Gouvernement et le chef de l'Etat reviennent à nouveau à la charge contre les 35 heures. Ces arguments inciteront-ils les entreprises à s'installer alors que le but d'une société privée au départ est de faire de l'argent ?

Ce que je regrette le plus, c'est que les personnes actuellement au pouvoir en France n'aient pas abrogé les 35 heures, car cette loi a fait perdre à notre pays une partie de sa compétitivité. Cette perte est devenue structurelle, les investissements clefs du redémarrage économique sont consentis pour le remplacement des équipements, mais pas répondre à de nouvelles demandes. C'est la preuve que nous perdons du terrain, car nos coûts notamment de main d'oeuvre sont élevés.

Nous consommons, c'est un vecteur principal pour notre économie, mais de plus en plus de biens importés. En fait, nous alimentons la croissance des autres pays. Faire croire que l'on peut distribuer de la croissance avant de l'avoir créée est un mauvais procédé. Distribuer du pouvoir d'achat avant de favoriser l'activité économique est un non-sens, monsieur Nègre. Il faut s'atteler à rendre plus compétitives nos entreprises afin qu'elles trouvent de nouveaux marchés et ainsi créent de l'emploi.

Voilà l'idée qui devrait guider chacune de vos actions en matière économique. Vos idées d'obliger les entreprises privées à remplacer tout départ en retraite prouvent votre méconnaissance totale des exigences

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





actuelles auxquelles sont confrontées les entreprises. Stigmatiser les entreprises du 93 parfois forcées de mettre en oeuvre des plans sociaux, n'est pas de nature à attirer de nouveaux investisseurs.

Je terminerais sur un domaine différent à l'écoute du discours de Raymond Coëne sur l'emploi des personnes handicapées : une proposition allant à l'encontre du règlement actuel du schéma départemental du handicap, à savoir accorder à l'ensemble des travailleurs handicapés qui travaillent dans les ESAT la carte améthyste. En effet, le coût du transport peut représenter jusqu'à 15 % du revenu. Comment accepter que les personnes qui font l'effort de se lever le matin pour aller travailler n'aient pas accès au transport presque gratuit alors que d'autres catégories comme les chômeurs, par exemple, y ont accès. C'est un point d'injustice qu'il faudra rétablir, monsieur le président.

Je vous remercie.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

